

Communiqué de presse

Vendredi 17 avril 2020



BRETAGNE : MOBILISATION DES INSPECTEURS DE L'ENVIRONNEMENT SUITE A UNE POLLUTION DE COURS D'EAU.

Dans le contexte de confinement lié au Covid-19, l'Office français de la biodiversité s'organise pour continuer sa mission de police de l'environnement afin de préserver la biodiversité. Les inspecteurs de l'environnement de l'OFB sont mobilisés pour faire cesser les pollutions.

Sur la commune de Romagne dans le département de l'Ille-et-Vilaine, les inspecteurs de l'Office français de l'environnement sont intervenus dans le cadre d'une pollution en cours d'eau, « le Touru », suite à un épandage d'effluent agricole sur un terrain en pente. La pollution, sur un linéaire

d'environ 1000 mètres, a entraîné une mortalité piscicole importante (truites notamment). Les premières constatations d'usage de terrain ont été faites et les investigations effectuées ont entraîné l'ouverture d'une enquête judiciaire.

L'Office français de la biodiversité rappelle que le fait de déverser des substances quelconques susceptibles de nuire à la faune ou à la flore dans les eaux superficielles constitue un délit pénal susceptible de condamnation pouvant atteindre deux ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende.

Établissement public de l'État créé le 1^{er} janvier 2020, l'Office français de la biodiversité né de la fusion de l'ONCFS et de l'AFB exerce des missions de connaissance scientifique et technique sur les espèces, les milieux et leurs usages, de surveillance et de contrôle des atteintes à l'environnement, de gestion des espaces protégés, de mobilisation de la société et d'appui aux acteurs sur l'ensemble des enjeux de biodiversité aquatique, terrestre et marine, dans l'hexagone et les Outre-mer.

Contact presse

Florence Barreto : 06 98 61 74 85

Presse@ofb.gouv.fr / ofb@rumeurpublique.fr